

PROTOCOLE VIGIPIRATE

1. Prise de rendez-vous anticipée obligatoire
2. Vérification de l'identité des personnes étrangères à l'établissement (pièce d’identité avec photo)
3. Tenue d’un registre à l’accueil de tous les visiteurs extérieurs
4. Contrôles visuels aléatoires des sacs

**Parents, intervenants, personnes extérieures à l’établissement**

* Veuillez prendre rendez-vous avant de venir au collège.
* A votre arrivée au collège :
* Sonnez à la grille.
* Présentez-vous en indiquant avec qui vous avez rendez-vous.
* Entrez et présentez-vous à la loge avec une pièce d’identité.
* La personne à la loge inscrit votre nom sur le registre.
* Attendez la personne qui vous a donné rendez-vous.
* Une fois le rendez-vous terminé, vous devez être raccompagné à la grille par la personne qui vous a reçu.